



## PRÉAVIS DE GRÈVE

### Audiovisuel public

Deux ans après avoir supprimé la contribution à l'audiovisuel public (la CAP, la « redevance »), le gouvernement envisage à nouveau de déstabiliser le secteur public.

Il affirme vouloir imposer, en quelques semaines, et sans concertation avec les salariés des entreprises concernées, une restructuration hyper-rapide de l'audiovisuel public pouvant déboucher sur une fusion de plusieurs sociétés (probablement France Télévisions, Radio France et l'INA).

Un tel empressement venant d'un pouvoir exécutif qui n'a cessé depuis sept ans de souffler le chaud (les promesses) et le froid (les coupes budgétaires et dans les effectifs) sur les services publics inspire, au minimum, de la méfiance.

À France Télévisions, les salariés sont lassés de subir des fusions d'entreprises ou de services. Et les restructurations récentes, notamment celles des rédactions nationales ou de la Fabrique, sont autant de blessures mal cicatrisées voire de plaies ouvertes.

Lancées par la direction sur l'air connu de *"se regrouper, c'est se renforcer"*, ces fusions ont été rythmées par des promesses, puis des mensonges, et enfin des suppressions de postes, de services, d'activités, et d'éditions d'information.

Ce scénario, nous n'en voulons pas, nous n'en voulons plus !

Au moment où l'audiovisuel public joue pleinement son rôle face à des médias privés contrôlés par une poignée de milliardaires, pourquoi l'engager dans une fusion qui s'annonce longue, complexe, anxiogène pour les salariés, et sans réel objectif éditorial ?

L'urgence est plutôt à la lutte contre la désinformation, au développement de l'offre numérique et des programmes pour la jeunesse.

Et si une loi nous semble indispensable, c'est plutôt celle qui doit garantir l'indépendance et des moyens du service public, via un financement solide et adapté.

L'urgence est aussi à un "new deal" social dans nos entreprises, gangrénées depuis des années par une précarité injustifiable qui touche des milliers de collègues, en particulier les plus jeunes.

Notre pays a besoin d'un audiovisuel public renforcé, indépendant et multiple ! Se regrouper, ce n'est pas toujours se renforcer : on ne fusionne pas les équipes de France de football et de rugby.

Les organisations syndicales signataires exigent donc :

- le retrait de tout projet de holding et/ou de fusion concernant les sociétés de l'audiovisuel public ;

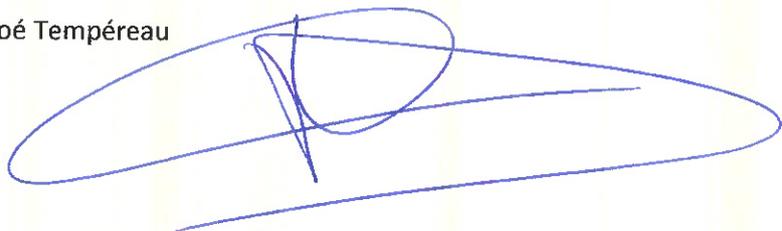
- la mise en place rapide, au plus tard à l'automne 2024, d'un dispositif de financement pérenne et dynamique du service public audiovisuel, garantissant à la fois son indépendance à l'égard du pouvoir exécutif et les moyens nécessaires à la réalisation de ses nombreuses missions ;
- une garantie de maintien de la couverture conventionnelle des salariés des entreprises concernées, quelles que soient les restructurations à venir ;
- un plan de résorption de la précarité au sein des différentes sociétés de l'audiovisuel public, où des milliers de contrats CDD, cachets ou piges doivent être remplacés d'ici fin 2025 par des postes permanents, à temps plein.

**Afin de faire entendre ces revendications, les organisations syndicales signataires appellent tous les salariés de France Télévisions à **cesser le travail le jeudi 23 mai à 00h01, et ce pour une durée de 48h.****

Brest, le 15 mai 2024

Pour Sud Médias Télévision

Chloé Tempéreau



Déléguée syndicale réseau

Reçu en tant que  
présenté avec  
des réserves  
d'usage



Bruno Calhau (RCA)